

**M. Woolliams:** Je voudrais poser une autre question. Comme le gouvernement a constamment refusé de faire mener une enquête sur la poussée de la criminalité, comment peut-il justifier sa prise de position alors que c'est cette même commission d'enquête au Québec qui nous a permis de découvrir que de la viande avariée était vendue aux Canadiens?

**M. Basford:** Monsieur l'Orateur, c'est justement parce que la Commission du Québec a joué un rôle aussi utile que nous tenons, le solliciteur général du Québec et moi-même, à ce que toute enquête soit conforme à la constitution.

\* \* \*

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

#### ANGOLA—LA POSSIBILITÉ D'INTERVENTION DU CANADA À L'ONU POUR CONTRER L'INGÉRENCE ÉTRANGÈRE DANS LE CONFLIT

**M. Howard Johnston (Okanagan-Kootenay):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Compte tenu de l'intérêt qu'il a manifesté à l'égard de l'indépendance de l'Angola pendant son récent voyage en Afrique ainsi que des nouvelles selon lesquelles un grand nombre de conseillers étrangers, des vivres et des troupes sont débarqués dans ce pays, ce qui pourrait y entraîner une guerre civile susceptible de déclencher un conflit majeur, le ministre a-t-il présenté des instances aux Nations Unies pour les exhorter à user de leur influence pour prévenir toute intervention étrangère en Angola?

**L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, nous n'avons pris aucune initiative précise aux Nations Unies sous forme de résolution ou autre mesure de ce genre.

\* \* \*

### L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

#### LA QUESTION DES CONGÉS TEMPORAIRES ACCORDÉS À DES CRIMINELS ENDURCIS ET DES MANIAQUES SEXUELS DANGEREUX—DEMANDE DE MESURES DISCIPLINAIRES À L'ÉGARD DES RESPONSABLES

**M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta):** Monsieur l'Orateur, j'ai prévenu le solliciteur général de ma question. Le 7 novembre, le solliciteur général a dit à la Chambre que les criminels endurcis et les maniaques sexuels dangereux n'ont pas de permission de sorties temporaires. Comme le ministre le sait, je l'ai dit à son personnel ce matin, le Service canadien des pénitenciers publie tous les mois une feuille de renseignements tirés de l'ordinateur. La liste de l'ordinateur contient les noms de maniaques sexuels dangereux et de criminels endurcis en sortie temporaire. Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a pris des mesures disciplinaires contre l'établissement qui a laissé sortir ces personnes contre sa volonté?

**L'hon. Warren Allmand (solliciteur général):** Pour commencer, monsieur l'Orateur, je n'ai pas dit ce que le député a dit que j'avais dit ce jour-là. J'ai dit qu'aucun laissez-passer provisoire n'était délivré aux psychopathes sexuels dangereux. Le hansard avait mal rapporté mes paroles et j'ai fait apporter une rectification. Je n'ai pas dit que les criminels endurcis...

### Questions orales

**M. Reynolds:** Vous avez modifié le hansard.

**M. Allmand:** Non, je n'ai jamais dit cela.

**M. Reynolds:** Que si!

**M. Allmand:** Mais non!

**M. Reynolds:** Que si!

**Des voix:** Bravo!

**M. Lawrence:** Invitez-le donc à sortir dans la cour.

**M. Allmand:** Très bien. Monsieur l'Orateur, la directive des commissaires n° 228 du Service canadien des pénitenciers interdit de délivrer un laissez-passer temporaire à tout prisonnier reconnu par un tribunal comme étant un psychopathe sexuel dangereux. Si, comme le député l'a laissé entendre, certains détenus ont obtenu des laissez-passer au mépris de cette directive, qu'il me les nomme. Il m'a déjà signalé le nom de l'un et nous vérifions. S'il possède d'autres noms, qu'il me les fournisse et nous procéderons de même à une vérification.

\* \* \*

### LES PÉNITENCIERS

#### PITTSBURGH—LA SUSPENSION DE DEUX OFFICIERS SUPÉRIEURS

**M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta):** Monsieur l'Orateur, je serai très heureux de faire tenir au ministre l'imprimé d'ordinateur en son entier. Je ne vois pas pourquoi il ne peut pas l'obtenir. Comme question supplémentaire, je demanderai au ministre s'il peut dire à la Chambre si le directeur du pénitencier de Pittsburgh et l'officier supérieur chargé de la sécurité dans cet établissement ont été suspendus pour avoir autorisé certains détenus à prendre des congés temporaires alors qu'ils n'y avaient pas droit?

**L'hon. Warren Allmand (solliciteur général):** Monsieur l'Orateur, il est vrai que deux cadres du pénitencier de Pittsburgh ont été suspendus pour avoir outrepassé leurs fonctions, à propos notamment de congés temporaires, mais non pas, je crois, à l'égard de dangereux criminels sexuels. Je ne pense pas devoir en dire davantage à ce sujet présentement parce qu'ils en ont appelé de leur suspension et que leur cas est présentement à l'étude.

\* \* \*

### LES DOUANES

#### DEMANDE DE MAINTIEN DU BUREAU DE BARRINGTON PASSAGE, EN N.-É.

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Étant donné que le port de Barrington Passage, en Nouvelle-Écosse, présente le deuxième plus fort taux d'inscription de navires au Canada, le ministre réexaminera-t-il immédiatement le projet de son ministère de fermer aujourd'hui le bureau des douanes qui s'y trouve, étant donné que cette mesure forcerait les 605 navires de pêche au homard et les 1,587 navires à moteur inscrits à ce port à se rendre dans un autre port à grands frais et moyennant une consommation accrue de carburant?